

UN1TÉ

COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL **STOP** aux



COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL 2025

 CETTE ANNÉE, LES CIA SERONT VERSÉS EN JUIN.

LES TABLEAUX DEVRONT ÊTRE REMONTÉS D'ICI LA FIN AVRIL.



Alliance PN Pats demande que les entretiens professionnels soient réalisés AVANT de déterminer les montants des CIA.

SOUS PEINE DE NON CONFORMITÉ À L'ARTICLE 4 DU DÉCRET N 2014-513 DU 20 MAI 2014

Le Bureau National, le 14 février 2025

CIRCULAIRE MI DU 25 FÉVRIER 2025 :

- Versement sur la paie du mois de juillet 2025
- Montant devant refléter les résultats évalués lors de l'entretien professionnel 2024 qui devra impérativement avoir lieu d'ici le 31 mars.
- Propositions d'avancement à remonter par les services avant le 18 avril.

UN1TÉ sera vigilant à ce qu'aucun collègue en poste au 31 décembre 2024 ne soit oublié !

UN1TÉ, le syndicat des PATS sans fake news !

Suivez-nous



FSMI-FO
03 mars 2025